



Séance du Conseil intercommunal Région de Nyon

Jeudi 2 mai 2019 à Trélex

Extrait de Procès-verbal – Ordre du jour

Appel des communes : **Présentes :** 41 communes / 37 communes DISREN

Le Conseil Intercommunal de Région de Nyon a pris les décisions suivantes :

N°39-2019 "Préavis DISREN – Extension de l'Usine à Gaz"

Ce préavis est adopté par 107 oui, 3 non et 0 abstentions

N°42-2019 "Préavis DISREN – Soutien à la réalisation de la Maison des Vins de la Côte"

Ce préavis est adopté par 106 oui, 0 non et 4 abstentions

N°43-2019 "Préavis DISREN – Réalisation d'aménagements cyclables en traversée de Perroy"

Ce préavis est adopté par 94 oui, 4 non et 12 abstentions

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente

La Secrétaire

Valérie Jeanrenaud

Katherina Repond

Burtigny, le 3 mai 2019